

Thème 6 : Comment l'État peut-il intervenir dans l'économie ?**Chapitre 02 : DÉFAILLANCES DES MARCHÉS ET DÉFAILLANCES DE L'ÉTAT****SYNTHESE****1. Quelles sont les défaillances du marché ?**

Les défaillances du marché sont des situations dans lesquelles le marché concurrentiel ne peut réguler efficacement les activités économiques. On en dénombre quatre :

Les asymétries d'information

Dans cette situation, les consommateurs ne disposent pas de toute l'information sur la qualité du bien qu'ils désirent acheter, contrairement aux vendeurs. L'exemple classique est celui du marché des voitures d'occasion : le vendeur peut, par exemple, cacher le fait que la voiture ait été accidentée à l'acheteur potentiel.

La concurrence imparfaite

Il s'agit d'une situation dans laquelle le marché déroge, par au moins une caractéristique, au modèle de la concurrence parfaite. On distingue particulièrement deux types de structure qui illustrent cette concurrence imparfaite :

- un marché avec un nombre limité d'entreprises (monopole, duopole, oligopole) ;
- un marché avec de nombreux produits différenciés (concurrence monopolistique).

Les externalités

Dans cette situation, le résultat de l'activité économique d'un agent a un impact sur d'autres agents.

Ce résultat peut être un avantage : on parle alors d'externalité positive. C'est le cas, par exemple, de l'installation d'une entreprise dans une commune, cette entreprise créant des emplois pour la population.

Ce résultat peut être une nuisance : on parle d'externalité négative. C'est le cas, par exemple, de l'installation d'une usine polluante dans une commune. Son activité générera de la pollution de l'air pour l'ensemble de la population proche.

La présence de biens collectifs et de biens communs

Un bien collectif est un bien ou service qui peut être consommé simultanément par plusieurs personnes et pour lequel on ne peut exclure des individus en exigeant un paiement. Par exemple, un feu d'artifice le 14 Juillet. Les caractéristiques du bien collectif entraînent une sous-production voire l'absence de production.

Un bien commun est un bien non exclusif mais rival, c'est-à-dire un bien dont on ne peut exclure personne de sa consommation mais dont l'utilisation par un individu est coûteuse ou réduit l'utilisation du bien par d'autres individus. Par exemple, un banc de poissons dans la mer. Les caractéristiques du bien commun entraînent une surproduction, qui entraîne à son tour une baisse du gain collectif.

2. Comment l'État intervient-il pour corriger les défaillances du marché ?

Pour permettre au marché de mieux fonctionner, les défaillances doivent être corrigées. Différents moyens sont mis en place par les pouvoirs publics tels que :

- la réglementation (contrôles, création de labels, intervention des autorités de la concurrence, sanctions...);
- la création de taxes (exemple : la taxe carbone) ou l'octroi de subventions, d'aides publiques ;
- la prise en charge de certaines productions par les pouvoirs publics (exemple : la Défense nationale).

L'objectif est unique : faire en sorte que le marché fonctionne mieux malgré la présence de ces défaillances.

L'État joue donc un rôle clé dans la correction des défaillances du marché.

3. Quelles sont les défaillances de l'État en matière d'intervention économique ?

Dans certains cas particuliers, on peut évoquer le terme de « défaillances » si l'État ne remplit pas parfaitement ses fonctions. Certaines institutions ou organisations comme le Conseil d'État ou le Défenseur des droits pointent du doigt les dysfonctionnements de l'État en matière d'intervention économique. On parle également parfois de « crise de confiance » du peuple envers l'État.

On peut citer par exemple :

- la privatisation des autoroutes au détriment financier des usagers ;
- les déserts médicaux de plus en plus importants sur le territoire français ;
- les détournements de fonds par des élus de la République.